

## DU REMBLAI... à la Promenade de mer

# Lancement de la CONCERTATION PUBLIQUE

Au cours d'une grande réunion publique qui a rassemblé plus de 600 personnes à Atlantia le 5 août dernier, le Maire Franck Louvrier et les élus en charge du projet de réaménagement de la promenade de mer, Danielle Rival, Sophie Minssart et Caroline Glon, ont présenté les détails de l'opération et les moyens de la concertation avec les résidents. Celle-ci est en place depuis le début du mois de septembre.



Cette réhabilitation est un projet essentiel. En effet, le front de mer constitue l'image de marque de notre ville, sa signature.

Or il s'est dégradé : obsolète, non adapté aux nouveaux modes de déplacements urbains et aux nouvelles technologies, il manque d'espaces de convivialité et est même dangereux par endroits.

Son réaménagement est donc devenu une nécessité, comme l'a prouvé une étude menée par l'IFOP au début de l'été, dans laquelle 89 % des personnes interrogées ont estimé qu'il s'agissait d'une bonne chose.

**13 ha**  
d'espace public

**400 000 m<sup>3</sup>**  
de sable fin

**5,4 km**  
de linéaire entre Le Poulguen et Pornichet

### LA VILLE A L'AMBITION DE PASSER DU « REMBLAI » À LA PROMENADE DE MER.



L'équipe municipale s'y est attelée dès son arrivée en mairie il y a quatorze mois et a réalisé un énorme travail de préparation dont des études préliminaires. Cela a déjà permis de sélectionner Phytolab, le cabinet d'architectes qui sera le maître d'œuvre.

La philosophie du projet est de révéler la ville-jardin au bord de l'océan en repositionnant la promenade de mer à l'échelle de la ville, de ses grands paysages et de son histoire. Il s'agit également de rééquilibrer l'espace public entre les différents usages pour sécuriser les utilisateurs, d'avoir une stratégie végétale judicieuse et adaptée, de proposer une mise en valeur de la baie de jour

comme de nuit et de créer des espaces de rencontres et d'animation.

Les travaux, estimés à 34 millions € HT (avec des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et Cap Atlantique), seront exécutés en quatre phases entre 2022 et 2030 et interrompus en été.

Pour un projet d'une telle ampleur, il est fondamental pour la municipalité d'y associer les Baulois. C'est pourquoi une concertation avec le public a été mise en place. Les résidents baulois pourront ainsi au gré de leurs suggestions définir les contours de la future promenade de mer.

## LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION

### Information et Consultation

- Insertion d'informations dans les supports et moyens de communication de la Ville : bulletins municipaux, site Internet, réseaux sociaux, brochures de présentation, communication par voie de presse ;
- Mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet et d'un registre papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville et des mairies annexes ;
- Diffusion/mise à disposition d'une plaquette d'information dans l'ensemble des bâtiments communaux ;
- Mise en place d'une exposition du projet, dans le hall de l'Hôtel de Ville ;
- Organisation d'au moins deux réunions publiques (le cas échéant sous forme numérique en fonction de la situation sanitaire) ;
- Utilisation d'une adresse mail dédiée aux questions et propositions : [promenadedemer@mairie-labaule.fr](mailto:promenadedemer@mairie-labaule.fr) ;
- Plusieurs questionnaires ;
- Boîtes à idées et registres en mairie et mairies annexes ;
- Permanence municipale mobile dans tous les quartiers ;
- Rencontres de proximité avec les usagers ;
- Ateliers et groupes de travail (général et par thématique) organisés par un bureau d'études spécialisé en concertation ;
- Plateforme participative (début octobre).